

Spécificités du chômage bruxellois et réflexions sur les politiques à mettre en œuvre



MARION ENGLERT

**RECHERCHE INNOVIRIS MENÉE AU DÉPARTEMENT
D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE
BRUXELLES (DULBEA)**

PROMOTEUR: PROF. ROBERT PLASMAN

***CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE***

27 mars 2014

- Objectifs :

- Partie I: Analyse des spécificités du chômage bruxellois
- Partie II: Identification de certains types d'activités prometteuses du point de vue de la rencontre des besoins futurs de la population bruxelloise et de l'objectif de réduction du chômage
- Partie III: Réflexions sur les politiques à mettre en œuvre compte tenu de la régionalisation dans le cadre de la 6^{ème} réforme de l'Etat

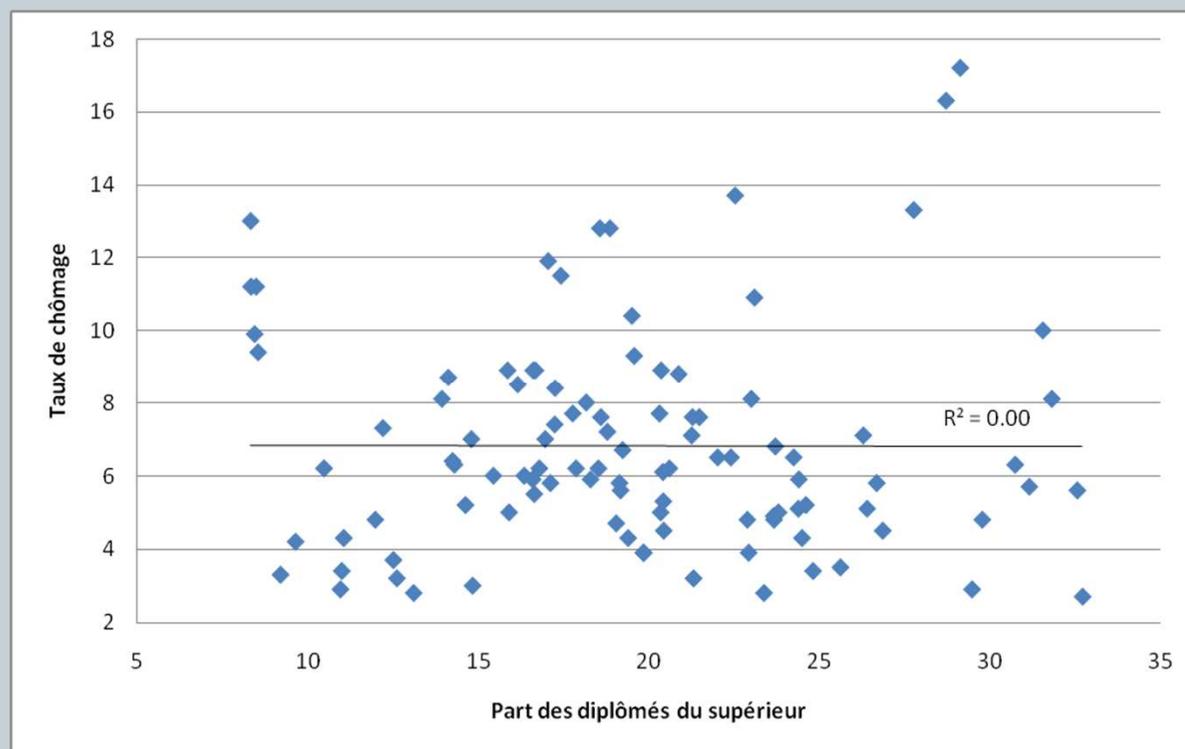
- Les causes du chômage, deux grandes conceptions :
 - Perspective d'offre
 - ✦ Inadéquation des qualifications (« skills mismatch »): la main-d'œuvre serait inadaptée par rapport à la demande
 - Perspective de demande
 - ✦ Facteurs qualitatifs : pratiques de recrutement des employeurs, conditions de travail et de rémunération;
 - ✦ Facteur quantitatif : niveau insuffisant d'offres d'emploi pouvant se répercuter, *in fine*, sur les moins qualifiés (déqualification en cascade).

→ Les taux de chômage des peu qualifiés plus élevés ne permettent pas d'identifier les causes du problème.

- Au niveau micro, le risque de chômage d'un individu diminue avec son niveau de diplôme
- Au niveau « macro » (agrégé), cette relation ne tient plus.
 1. Approche comparative: le taux de chômage des villes est indépendant du niveau de diplôme de la population.
 2. Approche temporelle: au niveau bruxellois, l'amélioration des niveaux moyens de formation ne s'est pas traduite pas une baisse du chômage.
 3. Approche « microéconométrique »: le surcroît de chômage des Bruxellois (par rapport au reste de la Belgique et d'autres « villes-régions » européennes) est indépendant du niveau de diplôme.

- **Approche comparative**

- Absence de relation entre taux de chômage des villes et part des diplômés du supérieur dans la population (zones urbaines élargies européennes)



Source: Eurostat et calculs propres

- Approche comparative
 - Inversement, pas de corrélation entre taux de chômage et part des faiblement diplômés (même en neutralisant l'effet de certaines autres variables)...

Régression linéaire multiple avec le taux de chômage total comme variable dépendante		
Variables explicatives	Modèle 1	Modèle 2
α	-4,85***	0,45
<i>Part faiblement diplômés</i>	0,05	-0,07
<i>Part du secteur tertiaire</i>	1,01*	
<i>Part du secteur c-e (indus., électricité, gaz et eau)</i>		-0,33**
<i>Part des diplômés du supérieur dans l'emploi</i>	0,18	0,11
<i>Part de la pop. née à l'étranger</i>	-0,12**	-0,11**
<i>Taux de chômage national</i>	1,06***	1,07***
R ²	52%	53%
Nombre d'observations	103	103

* $P < 0,10$
 ** $P < 0,05$
 *** $P < 0,01$

- **Approche comparative**

- ...mais existence d'une corrélation entre les taux de chômage par niveau de diplôme, ce qui va à l'encontre d'une vision d'offre.
- Particularité du chômage en Région de Bruxelles-Capitale (RBC): taux de chômage plus élevés que dans chacune des provinces belges et dans un échantillon de villes-régions européennes pour toutes les catégories de travailleurs.

Taux de chômage par niveau de diplôme à Bruxelles et dans l'ensemble de la Belgique en 2013

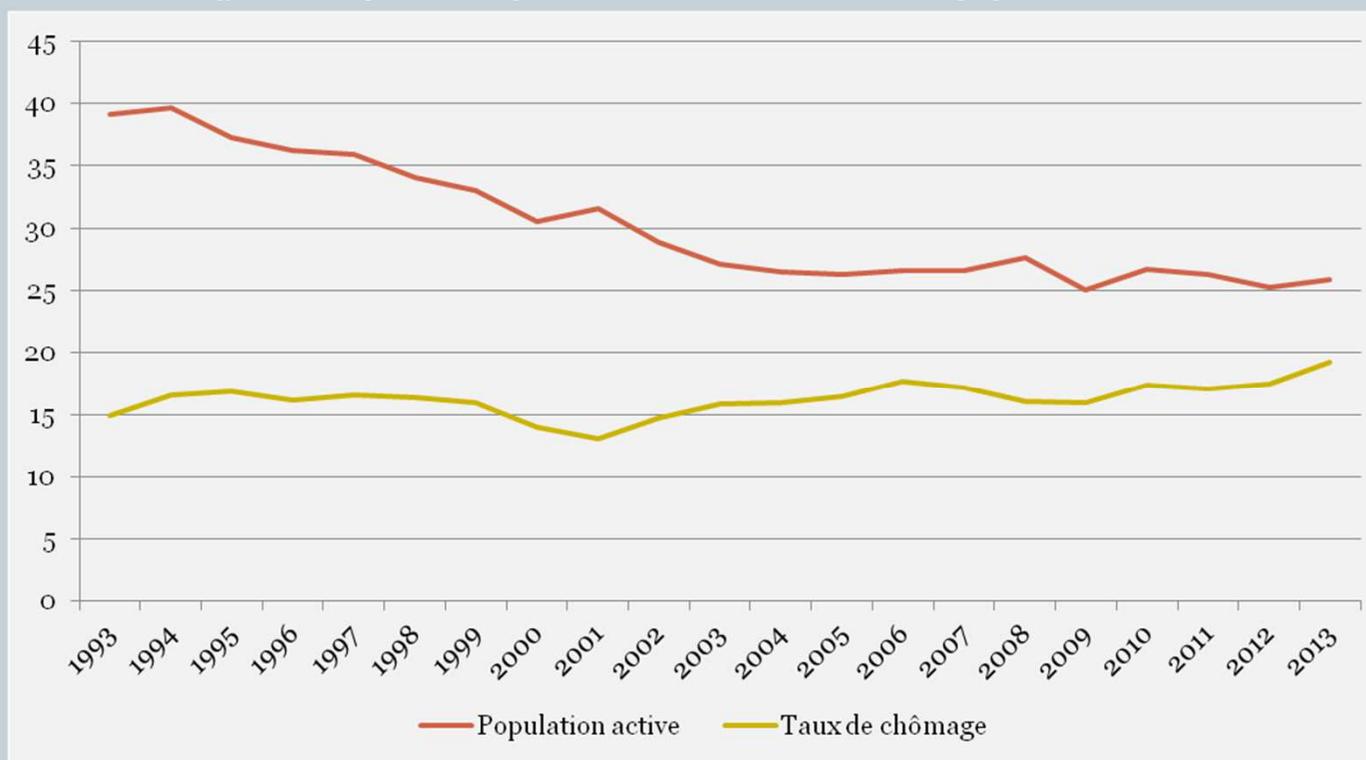
	Bruxelles	Belgique
Peu qualifiés (Sec. Inf et -)	33,2 %	16 %
Moy. Qualifiés (Sec. Sup.)	21,9 %	8,3 %
Très qualifiés (Sup.)	10,1 %	4,9 %

Source: DGSIE

- **Approche temporelle**

- Au niveau bruxellois, l'amélioration des niveaux moyens de formation ne s'est pas traduite par une baisse du chômage.

Evolution du taux de chômage et de la part des diplômés de niveau faible dans la population active à Bruxelles entre 1993 et 2013



- Approche microéconométrique
 - Objectifs:
 - Comparer l'effet de certaines « caractéristiques individuelles » sur le risque de chômage en RBC, dans le reste de la Belgique et dans un échantillon de « villes-régions » européennes
 - Identifier si le chômage élevé à Bruxelles peut s'expliquer par le modèle d'offre

- Approche microéconométrique
 - En RBC comme ailleurs : risque de chômage plus important pour les non diplômés du supérieur, les isolés, les ressortissants extra-européens, et surtout pour ceux en dehors du marché du travail un an avant l'enquête
 - Probabilités moyennes de chômage bien plus élevées en RBC (17%) qu'en moyenne dans les autres « villes-régions » (7%) et qu'ailleurs en Belgique (6%), mais écart de probabilité de chômage entre un diplômé du primaire et un diplômé du supérieur plus important dans le reste de la Belgique qu'à Bruxelles (discrimination idem)

- **Approche microéconométrique**

- A caractéristiques données, probabilité de chômage plus élevée en RBC que dans toutes les autres provinces belges et les autres « villes-régions » étudiées (exception: Berlin)
- Accroissement de probabilité de chômage résultant du fait d'être résident bruxellois en moyenne identique pour les qualifiés et les peu qualifiés (« odds ratio » ≈ 2)
 - => Surcroît de chômage des Bruxellois indépendant du niveau de diplôme
- Plus globalement, les caractéristiques de la population expliquent très peu les différences de probabilités de chômage entre la RBC et les autres zones étudiées (résultat Oaxaca-Blinder)
 - => L'essentiel de l'écart de probabilité de chômage à Bruxelles et ailleurs est inexpliqué par le modèle d'offre

- Approche microéconométrique

- Interprétations

- ✦ Manque d'emplois vacants à Bruxelles (bien que nombre d'emplois occupés important)
 - ✦ Comparaison du profil des navetteurs et chômeurs bruxellois diplômés du supérieur
 - Seule différence notable identifiée: pratiquement tous les navetteurs sont nés en Belgique, tandis qu'environ 50% des chômeurs bruxellois diplômés du supérieur sont nés à l'étranger.
 - Discrimination? Problèmes de reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger?
 - ✦ Autre hypothèse: exigences de bilinguisme, spécificité de la demande de travail à Bruxelles susceptible d'expliquer le surcroît de chômage des Bruxellois

- **Intention**

- Partir des besoins de la population et des savoir-faire/intérêts des DE bruxellois pour contribuer à identifier les emplois à encourager
 - ✦ Enquête auprès des DE bruxellois
 - ✦ Evaluation du nombre d'emplois à créer dans les secteurs directement liés aux évolutions démographiques dans la Région

- Enquête auprès des DE bruxellois
 - Obstacles à l'emploi perçus
 - ✦ Obstacles principaux: connaissance insuffisante du néerlandais, conditions de rémunération et précarité de l'emploi
 - Intérêts pour certaines activités
 - ✦ Proportion importante de DE ayant manifesté de l'intérêt pour les emplois impliquant d'utiliser ses capacités de dialogue et pour les emplois dans le secteur de l'éducation
 - ✦ Remarque générale: Nécessité de trouver un travail, souvent quel qu'il soit
-> Difficulté d'identifier les aspirations

- Emplois à encourager à Bruxelles

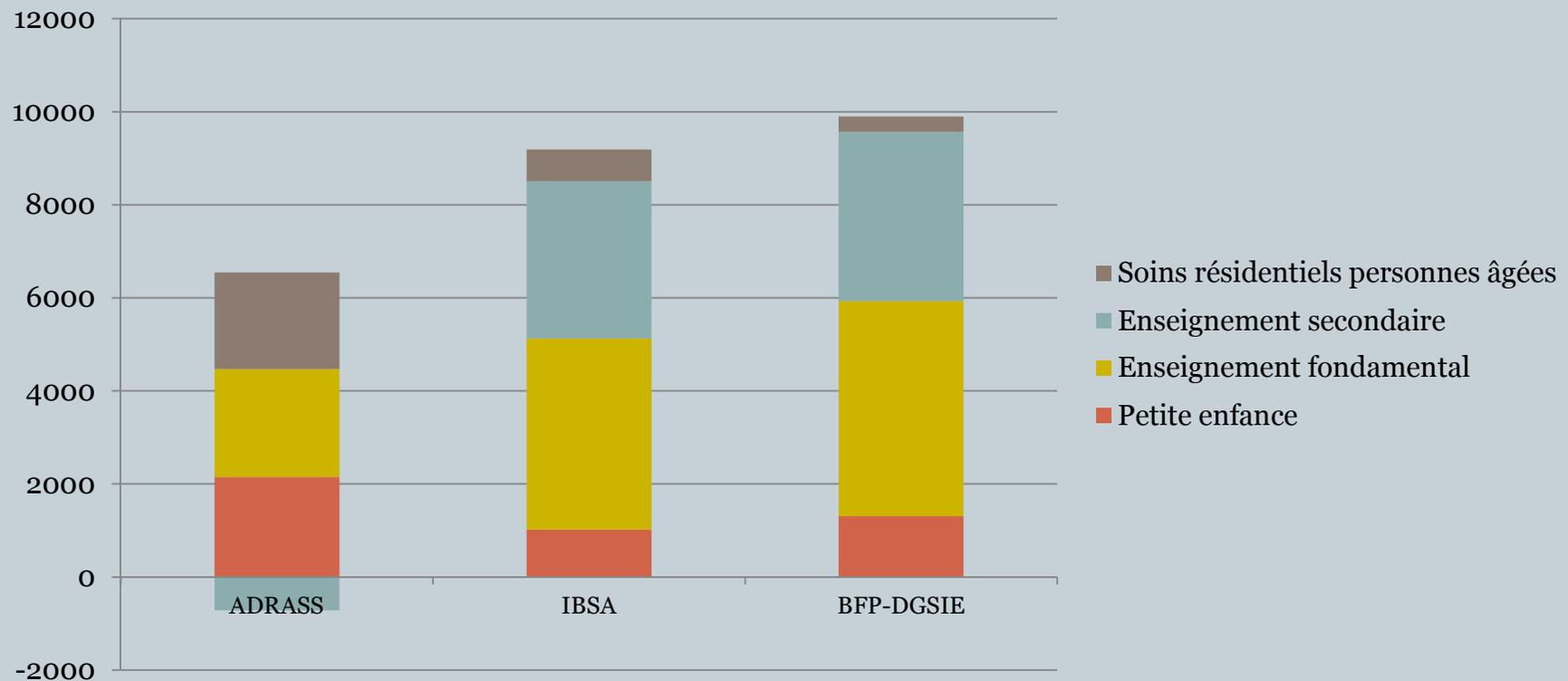
- Les grands secteurs d'activités potentiellement intéressants pour les bruxellois

	Part du secteur dans l'emploi intérieur total (%)	Part des résidents bruxellois dans l'emploi intérieur (%)	Part des travailleurs faiblement qualifiés (%)	Part des travailleurs moy. qualifiés (%)	Part des travailleurs hautement qualifiés (%)
L. Administration publique	16	32	23	30	47
K. Services aux entreprises	14	51	22	19	59
J. Institutions financières	11	27	7	19	75
N. Santé et action sociale	9	60	14	21	64
G. Commerce de gros et de détail	9	57	32	38	30
I. Transport, entreposage et com.	8	35	28	41	31
M. Enseignement	7	55	13	14	74
Z. Divers	7	64	18	20	62
D. Industrie	6	48	27	24	49
O. Services collectifs	6	57	20	25	54
F. Construction	5	64	46	40	14
H. Hôtels et restaurants	4	69	46	37	16

- Emplois à encourager à Bruxelles
 - Zoom sur les besoins en emplois directement liés à la structure et aux évolutions démographiques: accueil petite enfance, enseignement, soins résidentiels aux personnes âgées
 - Catégorie d'emploi importante en termes quantitatif et amenée à se développer de façon significative compte tenu des évolutions démographiques bruxelloises
 - Evaluation quantitative du nombre d'emplois à créer dans ces secteurs à l'horizon 2020
 - 3 sources de projections démographiques: ADRASS, IBSA, BFP-DGSIE

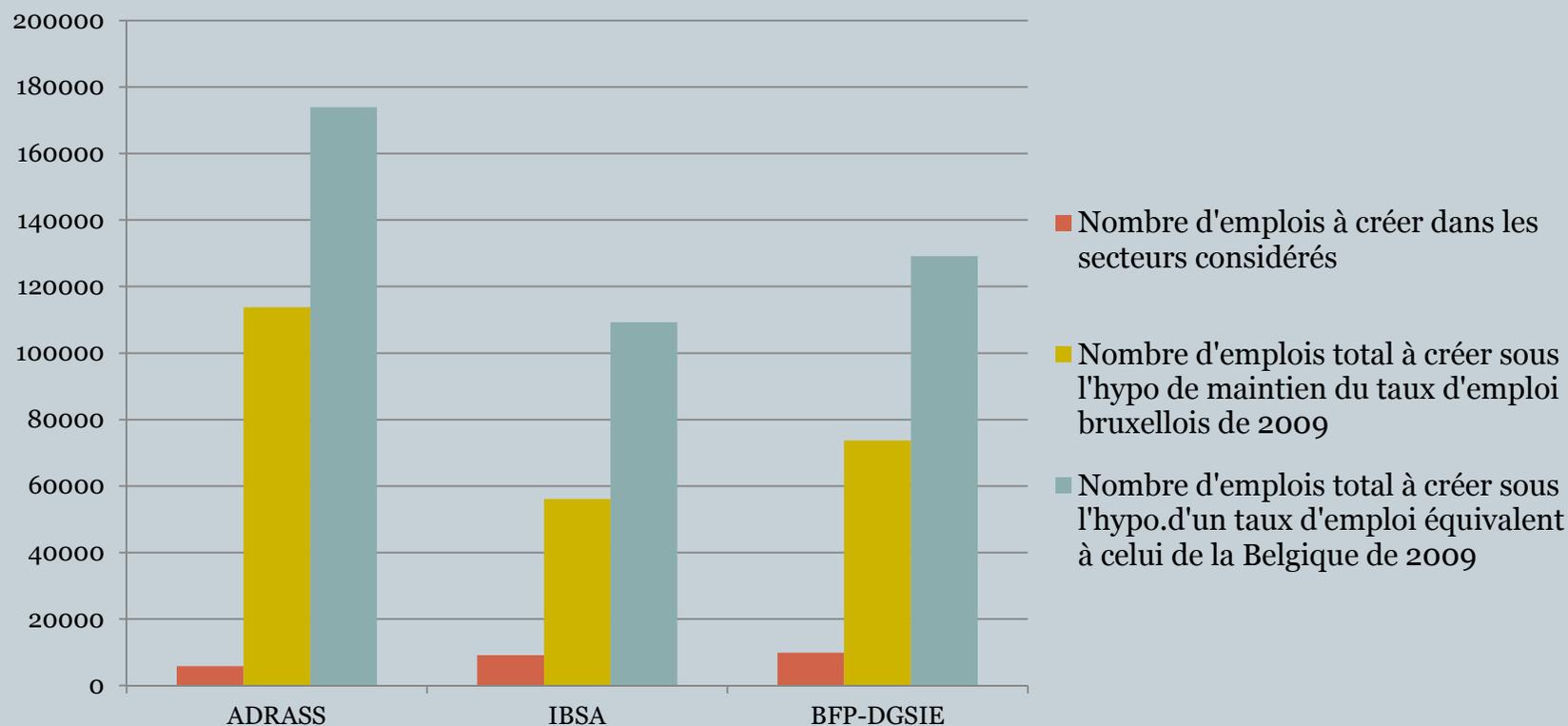
- **Emplois à encourager à Bruxelles**

- Estimation du nombre d'emplois à créer à l'horizon 2020 dans les secteurs directement liés aux évolutions démographiques



- **Emplois à encourager à Bruxelles**

- Nombre d'emplois tot. supplémentaires à créer à l'horizon 2020 dans les secteurs considérés en comparaison avec le nombre d'emplois total à créer



- Quelles politiques de l'emploi à mettre en œuvre dans la Région?
 - Inventaire des politiques de l'emploi en Belgique selon le niveau de pouvoir avant et après mise en œuvre de la 6^{ème} réforme de l'Etat
 - Typologie des politiques:
 - ✦ Actions au niveau de la demande de travail: réduction du coût du travail (réductions de cotisations sociales ou subventions salariales), création « directe » d'emplois, politiques anti-discrimination
 - ✦ Actions au niveau de l'offre de travail: amélioration de la « qualité » de la main-d'œuvre (formation), suivi des demandeurs d'emploi et stimulation de l'offre de travail par le biais d'incitants financiers

- Quelles politiques de l'emploi à mettre en œuvre dans la Région?
 - 6^{ème} réforme de l'Etat: pan important des politiques de l'emploi transféré aux Régions
 - ✦ En termes budgétaires, l'essentiel de la régionalisation porte sur les politiques d'allègement du coût du travail sur les groupes cibles (et certains secteurs cibles) et les mesures de création « directe » d'emplois
 - ✦ Financement : dotation du fédéral répartie entre Régions selon la clé IPP
 - Défavorable pour la Région bruxelloise
 - Mécanisme de compensation les premières années de mise en œuvre de la réforme

- Quelles politiques de l'emploi à mettre en œuvre dans la Région?
 - quelle (ré)orientation pour les politiques fédérales en voie de régionalisation?
 - 4 mesures ou catégories de mesures considérées: (1) plan d'activation du comportement de recherche, (2) politiques d'allègement du coût du travail: réductions de cotisations patronales « groupes cibles », (3) mesures de création « directe » d'emplois, (4) titres-services
 - Mesure (1). Opportunité et efficacité mitigée
 - Mesures (2), (3), (4). Double objectif : augmenter le taux d'emploi et redistribuer le travail en faveur des groupes défavorisés sur le marché de l'emploi. Focus de l'étude: l'augmentation du taux d'emploi

- Quelles politiques de l'emploi à mettre en œuvre?
 - Coût budgétaire des réductions de cotisations « groupes cibles » approché par celui des réductions de cotisation ciblées « bas-salaire » MAIS effets d'aubaine potentiellement moindres
 - Comparaison du coût budgétaire annuel net par emploi créé au niveau national dans le cadre de réductions de cotisation ciblées bas salaires, de la création directe d'emplois publics et du dispositif des titres-services

Réduction de cotisations ciblée bas-salaires	Emploi public	Titre-service
23.200 €	7000 €	6736 €

Source : BNB-BFP (2011), BFP (1996), IDEA Consult (2012) et calculs propres

- Quelles politiques de l'emploi à mettre en œuvre?
 - Problème régionalisation: coût brut assumé par les Régions mais majorité des effets retour favorables bénéficient à d'autres niveaux de pouvoir
 - Coût budgétaire par emploi créé pour les Régions dans le cadre de ces programmes sera donc plus élevé
 - Faible incitation pour les Régions d'accroître ces programmes (voire incitation « anormale » à en réduire l'ampleur)

- Quelles politiques de l'emploi à mettre en œuvre?
 - Coût élevé de la création d'emplois supplémentaires en particulier au travers des réductions de cotisation sociales sur les groupes cibles (contrainte budgétaire)
 - Option examinée: financement par augmentation des recettes fiscales propres de la Région; création d'un nombre significatif d'emplois par ce biais peu réaliste
 - De manière générale, marges de manœuvre fiscales limitées en RBC du fait des risques de concurrence fiscale
 - La Région pourrait envisager de réduire ces programmes mais problème possible de compétitivité salariale interrégionale (dans le cas des réductions de cotisations et des titres-services)

→ La RBC prise en étau entre contraintes budgétaires, risque de concurrence fiscale, de compétitivité salariale et de concurrence par comparaison: marges de manœuvres limitées et possibilités de création d'emplois via ces programmes probablement plus restreints que dans un cadre fédéral

- Quelles politiques de l'emploi à mettre en œuvre?
 - Quelles adaptations à envisager néanmoins?
 - ✦ Réductions de cotisations « groupes cibles » peu optimales en termes de création d'emplois (effets d'aubaine importants) mais difficile de les réduire
 - possibilité d'améliorer le ciblage compte tenu des spécificités bruxelloises (en faveur des jeunes, peu qualifiés, immigrés et demandeurs d'emploi de longue durée)
 - ✦ Triple intérêt des mesures de création directe d'emplois (ACS, PTP): budgétaire, ciblage sur certains profils de DE et certains secteurs du non-marchand répondant à des besoins de la population

- Quelles politiques de l'emploi à mettre en œuvre?
 - Titres-services: une politique à reconsidérer/adapter dans la Région?
 - ✦ Nombre important de travailleurs concernés en RBC (env. 20.000)
 - ✦ MAIS subventionnement massif d'un secteur répondant peu à de réels besoins sociaux et « taux » de blanchissement d'activité incertain
 - ✦ Un réaménagement du dispositif en vue de répondre à de réels besoins non satisfaits en RBC pourrait être envisagé (ex. crèches et garderies)

- Quelles politiques de l'emploi à mettre en œuvre?
 - Titres-services: une politique à reconsidérer/adapter dans la Région?
 - ✦ Extension du dispositif aux activités de garde d'enfants peu optimale
 - ✦ Idée: réduire – dans une certaine mesure – l'intervention publique dans le prix des titres afin de libérer du budget pouvant servir à renforcer le secteur de l'accueil de la petite enfance

Merci!

- **Enquête auprès des DE bruxellois**
 - Approfondissement du profil des DE interrogés au regard de certaines caractéristiques
 - ✦ Caractère multiculturel (diversité langues maternelles, grande majorité des parents nés à l'étranger)
 - ✦ Origine sociale
 - Proportion importante de DE dont parents non scolarisés
 - Niveau de diplôme des DE en moyenne nettement plus élevé que celui de leur parent MAIS perpétuation entre générations des inégalités en termes de niveau de diplôme
 - Importance déterminante du niveau de diplôme de la mère sur le risque de chômage de longue durée, tandis que diplôme du DE non significatif (résultat régression logit)
 - ✦ Caractère cumulatif des facteurs d'exclusion sociale au sein même de la population des DE interrogés (résultats analyse de correspondance multiple – ACM)

- **Enquête auprès des DE bruxellois**
 - Objectifs: identification des obstacles à l'emploi, des savoir-faire/intérêts, approfondissement des connaissances sur le profil des DE bruxellois
 - exploratoire
 - Taille échantillon: 287
 - Caractéristiques échantillon :
 - ✦ Sous-représentation des DE très peu diplômés et des DE de très longue durée
 - ✦ Surreprésentation des DE jeunes et des ressortissants de pays extra-européens

- Enquête auprès des DE bruxellois
 - Obstacles à l'emploi perçus

Part des personnes ayant répondu affirmativement concernant les obstacles proposés, en % des répondants à chaque obstacle

